

Caractéristiques et spécificités des Petites et Moyennes Entreprises en Algérie

Characteristics and specificities of Algerian's Small and Medium Enterprises

Bouyacoub Leila¹, Benchikh Houari²

¹ Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, bouyacoub.leila@univ-oran2.dz

² Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, mail.benchikh@gmail.com

Reçu le : 14-09-2020

Accepté le : 20-12-2020

Résumé :

La petite et moyenne entreprise (PME), acteur du développement de la nouvelle économie mondiale, dite moderne et libérale, joue un rôle prépondérant dans la création des richesses au niveau mondial. En Algérie, dans le contexte actuel, les pouvoirs publics ont mis en place des réformes qui visent à améliorer l'intégration des PME dans le tissu économique. L'objectif de ce travail est de présenter les principaux aspects théoriques de la PME dans le monde puis en Algérie, et, d'effectuer une analyse descriptive sur la base des dernières données publiées par le Ministère de l'industrie, afin d'identifier les caractéristiques spécifiques à la PME issues de l'environnement économique et social du pays.

Mots Clés : PME, création entreprise, entrepreneuriat, Algérie, emploi.

Jel Classification Codes : L25, M13, L26, J23.

Abstract:

Small and Medium-sized Enterprise (SME), actor of economic development, play a leading role in the creation of wealth at the global level. In Algeria, in the current context, the government has implemented reforms aimed at improving the integration of SMEs into the economic fabric. The aim of this work is to present the main theoretical aspects of SMEs in the world and then in Algeria, and to carry out a descriptive analysis based on the latest data published by the Ministry of Industry, in order to identify the specific characteristics of the SME resulting from the economic and social environment of the country.

Keywords: SME, business creation, entrepreneurship, Algeria, employment.

Jel Classification Codes : L25, M13, L26, J23.

¹ **Auteure Correspondant :** Bouyacoub Leila, bouyacoub.leila@univ-oran2.dz.

1. Introduction :

La Petite et Moyenne Entreprise (PME) est devenue un acteur du développement des économies modernes, comme le résume Torres (1999) en affirmant que « l'enthousiasme suscité par les PME est devenu un phénomène mondial, quels que soient leurs régimes politiques ou les niveaux de développement économique et industriel... » (Torres, 1999, p.04). Sa souplesse et sa flexibilité lui confèrent l'avantage de s'adapter aux turbulences de l'environnement socioéconomique dans lequel elle évolue.

Elle semble se développer de la même manière que les autres agents économiques qui participent à la richesse d'un pays. Elle se présente dans tous les secteurs d'activités économiques ; certes, plus engagée dans certains secteurs que d'autres, elle a aussi la capacité d'évoluer dans divers marchés, surtout là où la grande entreprise ne peut pas exercer ses économies d'échelles.

Actuellement, les PME sont considérées comme un objet d'étude privilégié, et ont connu un intérêt croissant durant ces dernières années (Reboud, Serboff, Goy, Mazzarol, & Clark, 2018). Étant un ensemble complexe de fonctions et de relations, la PME s'est progressivement imposée comme un domaine de recherche qui s'oriente davantage vers entreprises de haute-technologie et en forte croissance (Welter, Baker, Audretsch, & Gartner, 2017).

Toutefois, d'après la revue de la littérature, les recherches semblent ne pas donner une représentation uniforme de la PME selon les différents pays et leur niveau de développement économique et social. Si l'on prend l'exemple de l'Algérie, elle a présenté une définition officielle de la petite et moyenne entreprise en 2001, qui combine différents critères tels que l'emploi, le chiffre d'affaires et le bilan financier. La définition de l'année 2001 sur les PME a été reprise et révisée en 2017 d'après la loi N°17-02.

D'autant plus que l'activité économique des PME en Algérie, plus particulièrement dans les secteurs des services, a fortement augmenté durant ces dix dernières années, suite aux nouvelles politiques appliquées progressivement par l'Etat en vue d'encourager la création d'entreprises, et, de renforcer le tissu économique fragilisé auparavant par les crises économiques qui ont touché le pays (Benchikh, Fekir, & Mrabet, 2019). Selon les données officielles publiées par le Ministère de l'industrie et des mines, le nombre de PME privées a

atteint les 659 573 entités durant l'année 2019, contre un nombre de 335 486 PME seulement en 2009.

Le dernier rapport de l'OECD (2019) affirme l'importance des PME et la nécessité de comprendre leurs spécificités, en soulignant que « ... pour parvenir à libérer le potentiel des PME et des entrepreneurs, il est nécessaire de mieux cerner leurs caractéristiques, et de tenir compte de leur grande diversité en termes de taille, d'âge, de structure, de capital, de lieu d'implantation, de modèle économique mais aussi de profil et d'aspirations des entrepreneurs. » [Traduction libre] (p.16).

À cet égard, après un exposé des concepts concernant la PME, notre question fondamentale est la suivante :

« Quelles sont, actuellement, les principales caractéristiques spécifiques à la PME algérienne en termes de taille, de répartition sectorielle et d'évolution ? »

L'objet de notre travail est de répondre à cette question en présentant, en premier lieu, certains aspects théoriques et pertinents de la PME, considérée comme sujet principal de notre étude.

En second lieu, nous exposons les principales caractéristiques des PME algériennes, en décrivant leur évolution sur des périodes déterminées, dans la limite des données disponibles et actualisées.

Au plan méthodologique, notre présent travail se base sur la mobilisation des théories antérieures afin d'éclairer certains concepts relatifs à la PME, et de présenter une analyse descriptive et institutionnelle, sur la base d'une série de données qui concernent les PME privées (personnes morales), fournies par les bulletins du Ministère de l'industrie et de l'Office National des Statistiques (ONS).

2. La PME : Une forte diversité des courants de recherche

D'après Torres (1998), les procédés de la recherche scientifique suivent un cheminement logique et cohérent. A chaque phase de généralisation théorique suit une phase critique à l'égard des travaux initiaux. Ce fut également le cas pour les PME, pour lesquelles il y a eu l'enchaînement des courants de recherche antérieurs qui ont pu fournir des connaissances de base.

Après la présentation de certains travaux antérieurs, on cite, en premier lieu, les courants qui avaient fait leur apparition et significativement contribué à l'évolution de la recherche sur la

PME. Selon un ordre chronologique défini, il y a eu d'abord l'apparition du courant de la spécificité (1975-1985) et du courant de la diversité (1975-1985) ; deux approches qui identifient certains aspects contradictoires de la PME et ses caractéristiques, et réfutent en même temps certaines hypothèses émises par les chercheurs appartenant à ces écoles de pensée. Néanmoins, ils ont fourni suffisamment de preuves théoriques et empiriques pour justifier leurs doctrines, et ont pu servir de base à l'analyse de la PME. Respectivement, les travaux de Pierre-André JULIEN avaient permis la reconstruction de plusieurs typologies qui conciliaient la spécificité des PME et leur diversité (Messeghem & Torres, 2015). Et enfin, il y a eu le courant de la synthèse (milieu des années 1980-début des années 1990) qui a essayé d'ajuster les deux courants précédents, et le courant de la dénaturation (milieu des années 1990) qui n'est qu'une perspective contingente contribuant à l'accumulation des connaissances précédentes sur la PME. Il s'ensuit que la recherche sur la petite et moyenne entreprise est loin d'être un corpus théorique unitaire et homogène, et a souvent été traversée par un clivage universalisme/contingence. Une logique de validation est ainsi utilisée dans ce type de recherche afin d'adopter cette approche par la majorité de la communauté de recherche des PME (Marchesney, 2003).

En parallèle, Fillon (1997) rapporte dans son article que, dans ses nombreux travaux, l'auteur Pierre-André Julien avait établi une véritable typologie multicritère des PME. Après avoir énuméré un certain nombre de critères qu'il qualifia de « *sous-jacents* » par rapport aux typologies initiales décrites dans la littérature, les principaux critères retenus par cet auteur sont : La taille, le secteur, le marché, le niveau d'indépendance et de centralisation, le type de stratégie et surtout de technologie. Ce n'est donc qu'à la fin des années 1970 que la recherche sur les PME prend un nouvel essor, avec l'apparition des courants de recherche sur la PME.

Aucune définition universelle n'a été proposée, et ce, à cause de l'hétérogénéité des PME. Leurs caractéristiques dépendent fortement du secteur d'activité dans lequel elles exercent leurs activités, du marché qu'elles visent et des biens qu'elles produisent (North & Varvakis, 2016). Aussi, l'identification de la notion de PME varie selon les aires géographiques. Beaucoup de débats ont été développés par des chercheurs afin d'aboutir à un concept relativement universel ; les Anglo-saxons, par exemple, ne retiennent que les petites entreprises dites « *Small business* » (Papillon, 2010).

En vue d'une démarche d'homogénéisation, Pierre-André Julien, fondateur en 1988 de la revue internationale PME (RIPME) en collaboration avec Michel Marchesney, avait fourni une synthèse pertinente des caractéristiques de la PME (Messeghem & Torres, 2015). Cette

synthèse expose l'aspect quantitatif, approche dite « *approche économique traditionnelle* » qui se base sur des indicateurs quantitatifs de fond tels que la taille et le nombre d'employés. Il intègre également l'aspect qualitatif qui tente de cerner la « *boîte noire* » de l'entreprise, c'est-à-dire, l'environnement interne de celle-ci, en incluant la dimension humaine et managériale. Jusqu'à ce jour, les économistes se réfèrent au modèle de cette classification, afin d'aboutir à une notion relative, dépendante à la fois du contexte et de l'activité de la PME.

Pour Duarte (2004), les petites et moyennes entreprises sont plus faciles à décrire qu'à définir. Effectivement, les définitions, selon les pays, peuvent varier sensiblement. D'après certains auteurs, « *...la notion de PME repose sur des présupposés qui eux-mêmes dépendent de la période dans laquelle on se place. On n'identifie pas en effet une PME dans les années 1920 avec les mêmes critères que dans l'immédiat après-guerre en France, ni avec les mêmes critères que pour une PME au Japon ou aux États-Unis...* » (Lescure, et al., 2001, p. 90).

Et pour finir, Boujemaa, Hafsi, Bernard et Plaisent (2014) avaient mentionné des travaux de recherche dirigés par l'Union Européenne CEPMAN (2007) qui décrivent les PME, d'un point de vue qualitatif et dressent la typologie suivante :

- Les PME dans des situations de survie : cette catégorie d'entreprises constitue la majorité de la population des PME ; celles-ci accumulent les difficultés financières, ont une structure organisationnelle fragile et perdent facilement leur part de marché face aux concurrents.
- Les PME dans des situations de croissance : ces entreprises ne sont pas confrontées aux problèmes financiers. Elles essayent de maintenir leur position dans le marché et s'adaptent aux agrégats de leur environnement.
- Les PME dans des situations d'excellence : ce type de PME sont minoritaires, elles ont adapté un management moderne comme modèle d'organisation et sont souvent dans la démarche qualité, étant déjà bien positionnées dans le marché local, elles tentent de pénétrer les marchés internationaux.

Dans l'intention de rendre la comparaison entre les différents pays plus accessible, la Commission européenne avait publié un manuel de référence destiné aux entrepreneurs, dirigeants de PME et employés, afin de mieux identifier les critères de la PME et d'être éligible aux mesures spécifiques des prêts bancaires ou des aides de soutien dédiées à l'appui des PME.

Tableau N°1. Définition des PME selon l'Union Européenne

Catégorie	Effectif	Chiffre d'affaire ou Total du Bilan	
Micro entreprise	< 10	< 2 millions d'Euros	< 2 millions d'Euro
Petite entreprise	< 50	< 10 millions d'Euro	< 10 millions d'Euro
Moyenne entreprise	< 250	< 50 million d'Euro	< 43 millions d'Euro

Source : Commission européenne 2006.

Finalement, les chercheurs économistes et gestionnaires estiment qu'il est possible de juger la notion de PME comme une valeur stable et unique, dans la mesure où l'on utilise le nombre de salariés comme indicateur de différenciation, et d'autres critères tels que le volume de production ou le chiffre d'affaires (Perrin, 2017).

3. Les PME en Algérie

L'Algérie assiste à l'émergence de l'intérêt des PME vers la fin des années 1980, suite à la chute du prix du baril et à la fragilité du tissu industriel. À cette époque, le monde académique était influencé par le contexte économique du pays. La production scientifique fut longtemps monopolisée par les thématiques concernant les grandes entreprises, car les PME furent en ce temps, jugées comme insignifiantes pour être considérées comme objet de recherche scientifique. Ce n'est qu'à la suite de l'application des lois qui ont permis le passage du pays vers l'économie de marché que les chercheurs Algériens avaient commencé à s'intéresser à la PME comme objet de recherches (Madoui, 2004).

Par ailleurs, le marché algérien était dominé par les grandes entreprises en raison de leurs énormes économies d'échelle et de leurs dépenses promotionnelles, en se chargeant de fournir les emplois, les salaires, les logements et autres structures sociales nécessaires au pays, comme le souligne d'ailleurs Bouyacoub (2004), « ... pendant longtemps, l'économie et la société algérienne ont vécu dans le mythe de la grande organisation perçue comme seule porteuse de développement ... ; ainsi, il a été longtemps question de grandes usines, de la plus grande entreprise, de la plus grande université, de la plus grande exploitation agricole.... La petite structure était à peine tolérée dans la plupart des domaines. » (p.76).

Actuellement, tout comme dans les pays industrialisés, la PME constitue une grande partie du tissu productif en Algérie. Devant la conjoncture économique et sociale actuelle, ce type d'entreprise est devenu une composante indispensable à la diversification économique. D'ailleurs, les bulletins statistiques du Ministère de l'Industrie publient semestriellement des

données pertinentes sur les PME et exposent clairement leur importance au niveau national. A noter que les PME représentent près de 95 % du tissu des entreprises, et plus de 80% de la valeur ajoutée globale (hors hydrocarbures et hors agriculture). Des chiffres non négligeables qui démontrent la contribution des PME à la croissance économique (Merhoun & Benhalima, 2019).

De plus, les PME sont largement considérées comme acteurs du dynamisme régional et territorial du pays, car, « *la PME est perçue comme un choix politique qui parviendra à rompre le dualisme séculaire entre villes et campagnes.* » (Bouri, 2016, p.137). Toutefois, malgré tout cet optimisme envers la PME, leur secteur reste encore peu développé et l'accent mis sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise est relativement récent (Zemirli & Hammache, 2018). Les PME des pays en transition économique se heurtent plus souvent à certaines difficultés comparées aux PME des pays industrialisés, sachant que l'ajustement de celles-ci a pour objectif de satisfaire les besoins socio-économiques des individus au niveau national (Amir & Bellache, 2018).

3.1 Les appuis à la PME : le contexte actuel de l'Algérie

Selon Torres (1999), « *Les pays en voie de développement ne pourront pas obéir aux conditions d'une économie de marché tant qu'ils ne satisfont pas les besoins primaires d'une économie de survie* » (p. 10). À vrai dire, étant limité aux espaces régionaux, l'entrepreneuriat local et la création de PME semblent être une réponse efficace aux différentes carences générées par les investissements publics. Ayant l'ambition de s'inscrire dans une économie internationale, l'Algérie a mobilisé ses ressources en utilisant des stratégies de coopération internationale dans le but d'échanger et d'acquérir des expériences avec d'autres pays (Grari, 2014). Plusieurs programmes se sont déployés entraînant un enchaînement d'accords signés avec l'Union Européenne, ainsi que l'adhésion du pays à l'OMC (Organisation Mondiale de Commerce) (Benyahia Taibi & Amari, 2009).

D'ailleurs, dans le dernier rapport de l'OCDE sur les pays du Moyen-Orient Méditerranéen et d'Afrique du Nord (MENA), il a été clairement mentionné qu'une politique a été mise en place afin d'améliorer l'environnement et le climat des affaires de ces pays, comme « *... l'Algérie qui continue de placer la diversification économique et la substitution des importations au centre de son programme d'action général. Dans ce cadre, elle oriente fortement sa politique de soutien aux PME vers le développement industriel, notamment vers la sous-traitance, laquelle consiste surtout à trouver des fournisseurs locaux pour les marchandises importées.* » (OCDE, EU, & ETF, 2018, p.36).

Ces mesures visent à encourager l'ouverture des marchés aux investissements étrangers, à l'amélioration des conditions législatives, et au développement de « *la culture entrepreneuriale* ». Ayant pour ambition de former un capital humain plus entrepreneurial, les autorités publiques ont intégré un programme d'apprentissage entrepreneurial qui consiste à introduire le « *savoir-faire entrepreneurial* » et les « *compétences entrepreneuriales* » dans le cadre des institutions universitaires et dans le monde professionnel.

L'un des récents projets établis par la loi sur les PME de 2017, est de concrétiser la création du Conseil National de Consultation pour les PME (CNC) sous la direction du conseil Tripartite, constitué par les membres du gouvernement, l'union générale des travailleurs algériens et quelques représentants associatifs du secteur privé.

Toujours durant l'année 2017, une nouvelle plateforme numérique a été lancée afin de faciliter l'enregistrement des entreprises via le portail électronique suivant des procédures adéquates, en vue de renforcer la compétitivité des marchés publics et d'accroître l'employabilité. Enfin, l'élargissement des perspectives commerciales a été prescrit dans la nouvelle loi de 2017 relative aux PME. Celles-ci peuvent bénéficier des aides financières et fiscales ayant pour but de renforcer les interactions entre investisseurs locaux et étrangers ainsi que la restructuration de certains secteurs d'activités. L'appui à la création des PME ne se résume pas au plan financier seulement ; l'environnement institutionnel (Toubache & Lahlou, 2014) dans lequel ces entités exercent leurs activités est tout aussi important pour leur développement.

Par ailleurs, un décret exécutif a été signé en 2018, pour instituer un Fonds national d'appui au développement des PME. Parmi ses principales directives d'appui nous relevons les plus importantes comme :

- La modernisation des PME à travers la mise en œuvre des programmes technologiques adéquats.
- La promotion de la culture entrepreneuriale à travers des modalités de sensibilisation et d'organismes d'aide à la création d'entreprise.
- L'encouragement de l'innovation et la créativité au sein des PME.
- L'accompagnement des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises.
- L'insertion et l'intégration des TIC au sein des PME.
- La pérennisation des PME à travers l'appui à des opérations de transmission, de fusion-acquisition et la prise en charge des PME en difficulté grâce aux aides financières.

4. Caractéristiques des PME sur la base de données macro-économiques nationales

4.1 Définition de la PME en Algérie

En Algérie, les informations statistiques concernant les PME sont fournies selon des appellations différentes par de nombreux organismes et institutions comme le Ministère de l'industrie, le Ministère du commerce, l'ONS, le CNRC et la CNAS. Cet état de fait ne facilite pas la recherche dans ce domaine (Abedou, Bouyacoub, & Kherbachi, 2013).

La dernière version de la loi sur les PME en 2017 présente des indications officielles sur plusieurs aspects pertinents liés à la politique d'appui aux PME. Et parmi ces indications nous retrouvons la définition officielle, révisée, des micros, petites et moyennes entreprises. Celles-ci sont définies comme étant des entités commerciales, quelque soit leur statut juridique, produisant des biens et des services. Les critères de définition des PME sont détaillés dans le tableau 02.

Tableau N°2. Définition des PME en Algérie

Critères	Micro	Petite	Moyenne
Critère de l'emploi	1 - 9 Employés	10 - 49 Employés	50 - 250 Employés
Critère financier	Chiffre d'affaires annuel < 40 m DZD	Chiffre d'affaires annuel < 400 m DZD	Chiffre d'affaires annuel < 4 m DZD
	Bilan de fin d'exercice < 20 m DZD	Bilan de fin d'exercice < 200 m DZD	Bilan de fin d'exercice < 1 m DZD
Critère d'indépendance	Les PME ne doivent pas être détenues à plus de 25 % par une autre société		

Source : Tiré de la loi sur les PME 17-02 publiée dans le Journal Officiel 2017, n°02.

D'un point de vue économique, on constate que le dynamisme des PME algériennes est différent selon les périodes économiques étudiées.

Nous avons pu effectuer une analyse détaillée sur les mouvements de la PME en Algérie, selon différentes périodes. Notre méthodologie de recherche consiste à regrouper des données et à les organiser sous forme de tableaux et de représentations graphiques. Nous avons tenté de choisir les données qui nous ont semblé les plus pertinentes à exploiter.

4.2 La structure globale de la population des PME

La plupart des économies modernes, et de nombreux pays industrialisés comme la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Belgique et l'Autriche, affichent une prédominance des TPE dans leur économie, soit plus de 95 % dans les marchés internationaux (Kadi, 2017).

Les PME algériennes de type TPE représentent, elles aussi, 97 % sur l'ensemble des PME, une part assez importante, que ce soit en 2016 ou en 2019, sachant que cette catégorie d'entreprises a augmenté de 16 % entre l'année 2016 et 2019, ce qui laisse penser que la concentration des nouvelles créations se fait majoritairement dans ce groupe (Bellouti, 2017).

Tableau N°3. Répartition des PME par taille

Types de PME	Année 2016		Année 2019		Evolution du nombre de PME (2016-2019)
	Nombre de PME	%	Nombre de PME	%	
TPE (effectif moins de 10 salariés) *	983 653	97	1 136 787	97	16%
PE (Effectif entre 10 et 49 salariés) **	27 380	2.7	30 471	2,6	11%
ME (effectif entre 50 et 250) ***	3 042	0.3	4688	0,4	54%

Total	1 014 075	100	1 171 945	100	16%
--------------	-----------	-----	-----------	-----	-----

Source : Établi à partir de données des bulletins d'information n° 29 et n° 35.

* TPE : Très Petite Entreprise, ** PE : Petite Entreprise, *** ME : Moyenne Entreprise.

4.3 Répartition des PME par secteur d'activité

La répartition actuelle des PME selon les secteurs d'activités reflète la nature des contraintes économiques du pays. Le secteur des services affiche, à lui seul, une part prédominante représentant plus de la moitié des PME, soit un taux de 54,4 % en 2019, et une évolution de 48 % par rapport au nombre de PME de 2014.

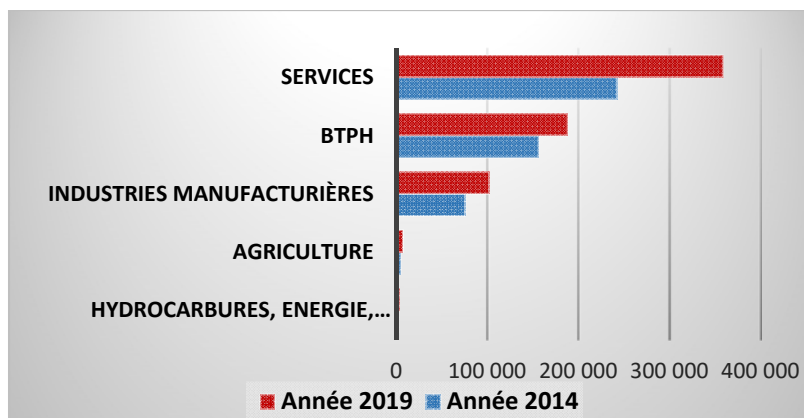
Tableau N°4. Evolution des PME par secteur d'activité

Secteur d'activité	Année				Evolution (2014/2019)
	2014	%	2019	%	
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés aux hydrocarbures	2 402	0,5	3 035	0,5	26%
Agriculture	4 885	1,01	7 368	1,1	51%
Industries manufacturières	76 000	15,76	102 128	15,5	34%
BTPH	156 311	32,42	188 290	28,5	20%
Services	242 532	50,3	358 996	54,4	48%
Total	482 130	100	659 817	100	37%

Source : Établi à partir de données des bulletins d'informations n°25 et n°35.

Le graphique 01 expose la diversité des secteurs d'activité dans lesquels les PME s'orientent. Il démontre une nette augmentation des PME entre l'année 2014 et l'année 2019 dans pratiquement tous les secteurs mis à part ceux de l'agriculture et des hydrocarbures. En 2019, sur les 659 817 entreprises, 54 % sont en activité dans le secteur des services. D'ailleurs, dans la plupart des pays industrialisés, les PME sont considérées comme vecteur de l'emploi dans le secteur des services (OECD, 2019). D'après Mouffok (2018), les PME ont plus tendance à s'abriter dans des secteurs moins exploités où la concurrence est moins rude.

Graphique N°01 : Evolution des PME par secteur d'activité année 2014-2019.



Source : Établi à partir du tableau n°04.

Les PME sont aussi présentes, en grande partie, dans le secteur des bâtiments et des travaux publics (BTPH), avec une part non négligeable de 28,5 %, et le secteur de l'industrie manufacturière avec un taux de 15,5 % sur l'ensemble des secteurs d'activité.

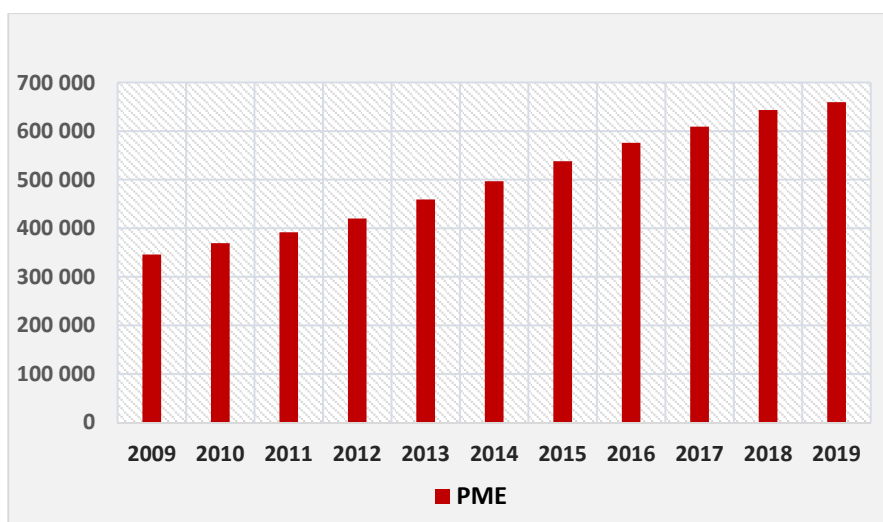
En revanche, la présence des PME est plus faible dans le secteur de l'agriculture avec un total de seulement 7 368 PME, en 2019, et une présence quasi inexistante dans les secteurs des hydrocarbures, énergies, mines et des services liés aux hydrocarbures, dominés par de grandes entreprises.

4.4 Evolution des PME durant la période (2009/2019)

Le nombre de PME a considérablement augmenté durant la période indiquée (2009/2019). Elles s'élèvent à pas moins de 659 573 entreprises durant l'année 2019.

À travers le graphique 02 qui illustre l'évolution des PME durant la période de 2009/2019, on constate que les PME sont en plein essor ; leur nombre a presque doublé en dix ans. Elles connaissent une croissance continue de l'ordre de 97 % entre les années 2009 et 2019.

Graphique N° 02 : Evolution des PME durant la période (2009/2019)



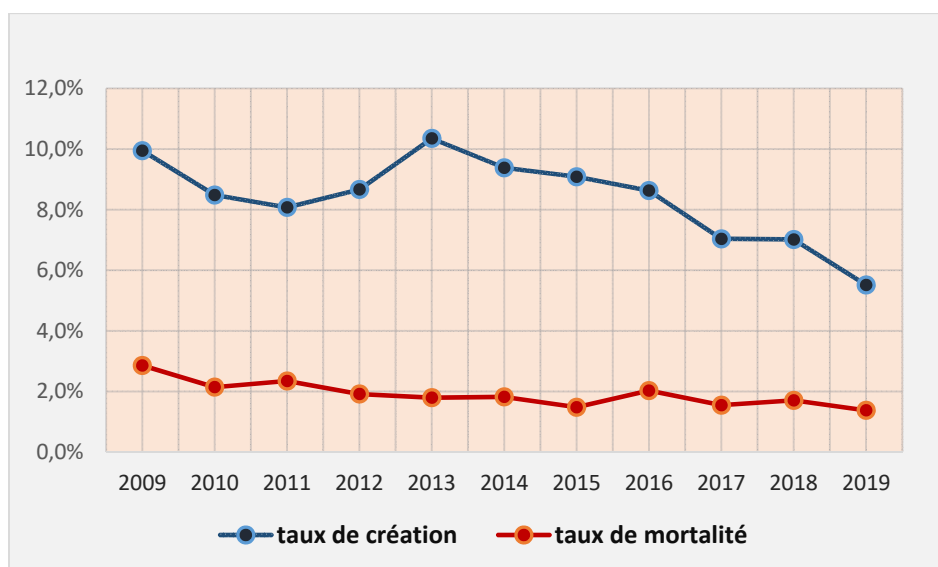
Source : Établi à partir des données du bulletin d'informations, du n° 16 au n° 35.

L'Etat a fortement encouragé le développement de ce type d'entreprises depuis le lancement des réformes économiques en 1990. Comme l'avaient souligné d'ailleurs certains auteurs, depuis la fin des années 1980, le gouvernement algérien avait compris que le secteur public seul ne pourrait pas répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, et que le recours au secteur privé reste une nécessité absolue (Bourahla, 2006). Les autorités publiques avaient appliqué des réformes qui favorisent la relance économique et par la même occasion la privatisation du secteur des PME publiques, afin de soutenir la relance économique (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013). Cependant, il n'y a pas eu de privatisation réelle des anciennes entreprises publiques, les entreprises publiques dissoutes ont simplement été transformées en PME (Bouyacoub, 2004).

4.5 Dynamisme des PME durant la période (2009/2019)

Afin de libéraliser l'économie algérienne et de sortir de la dépendance des entreprises publiques, un long processus de réformes économiques et sociales a été lancé par le gouvernement qui vise à encourager l'expansion et le développement du secteur privé. (Boujemaa, Plaisent, Hafsi, Bernard, & Zuccaro, 2017), comme le confirment d'ailleurs les indicateurs de création et de mortalité que nous allons présenter.

Graphique N° 03 : Taux de création et de mortalité des PME



Source : Établi à partir de données des bulletins d'informations du n° 16 au n° 36.

Étant des indicateurs clés du dynamisme des entreprises au sein d'une économie donnée, les taux de création et de mortalité des entreprises renseignent sur une dimension importante de l'entrepreneuriat. On utilise souvent ces indicateurs afin de comparer les données dans le temps et entre les pays. Toutefois, dans certains contextes, il serait prudent de ne pas s'appuyer que sur ces indicateurs pour effectuer des comparaisons entre certains pays. Effectivement, il a été constaté dans certains travaux de recherches que le taux de création des PME dans les économies émergentes pouvait être plus important que celui des économies développées, ce qui ne reflète pas forcément la réalité. Ce phénomène est appelé « *rattrapage économique* » (OECD, 2017).

D'après le graphique 03, on constate qu'entre les années 2009 et 2013, le dynamisme de création des PME est instable. Il se caractérise par une diminution puis une augmentation des créations d'entreprises, mais toujours avec une faible variation. À partir de 2013, Le taux de création diminue progressivement d'année en année. Quant au taux de mortalité, il est constant durant cette même période.

Ainsi, on constate que :

- L'année 2013 fut l'année où le pays enregistre le nombre de créations le plus élevé, soit un taux de création de 10,3 % contre un taux de mortalité de 1,8 %. Le taux de survie (différence entre les deux taux) est relativement important, avec 8,5 %.

- L'année 2019 enregistre, par contre, le taux de création le plus faible durant la période étudiée, soit un taux de création de 5,5 % seulement et un taux de mortalité de 1,4 %. Le taux de survie des PME est très faible durant cette année, il est estimé à 4,1 %.

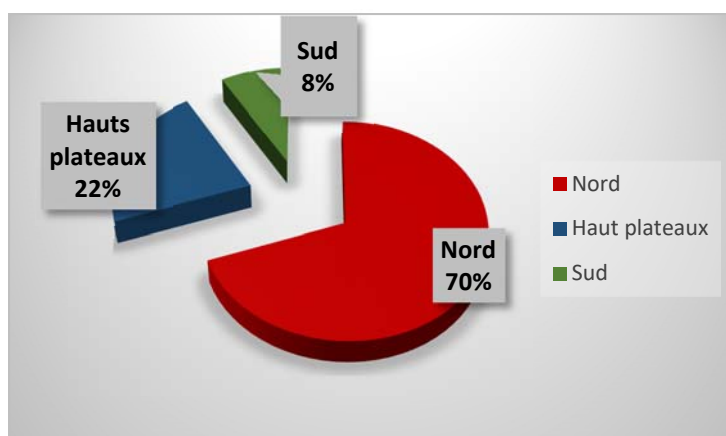
- En moyenne annuelle, sur toute la période étudiée (2009-2019), nos calculs donnent 34 132 entreprises créées, et 9 242 entreprises ont fermé leurs portes.

Étant considérées comme des moteurs importants de la croissance économique, les nouvelles créations d'entreprises contribuent souvent à la création globale d'emplois, cependant, dans certains contextes, l'augmentation du nombre de créations d'entreprises peut aussi être le résultat de facteurs d'incitations négatives comme l'effet de seuil pour les cotisations sociales ou le resserrement budgétaire (OECD, 2019).

4.6 Répartition géographique des PME

On sait que la population des PME se compose d'entreprises très diversifiées (Belouti, 2016), que ce soit en termes d'âge, de taille, de capital et de performances. Généralement, la répartition inégale de PME est influencée par des facteurs de localisation et d'attractivité territoriale très divers, qui pousseraient les investisseurs et les entrepreneurs à investir dans certaines régions et en délaisser d'autres, et dans des espaces qui offrent plus d'opportunités (JULIEN, 2019).

Graphique N° 04 : Répartition des PME par région



Source : Établi à partir de donnée du bulletin d'information n° 35.

D'après la répartition spatiale des PME, indiquée sur le graphique 04, on constate qu'il y a une distribution hétérogène des PME par rapport à leur nombre. Elles se regroupent majoritairement dans le nord du pays, soit plus de la moitié d'entre elles sont établies au niveau du littoral, contre un taux assez faible dans la région des hauts plateaux (22 %), qui est considérée comme étant un espace de transition entre le nord méditerranéen et le sud saharien, et seulement 8 % des PME se localisent dans le sud du pays. Cette disparité est expliquée par certains chercheurs comme étant due à la faible intensité démographique et à la défaillance des infrastructures économiques (Kadi, 2017). À cet effet, les efforts régionaux et nationaux en matière d'aménagement du territoire sont souvent pris en considération dans le choix de localisation des entreprises. D'ailleurs, les récents travaux présentés par les chercheurs Bousquet, Verstraete et Barbat (2018), expliquent l'ancrage territorial des PME dans certaines régions plus que d'autres, à travers la théorie des conventions. Cette théorie est définie par ces auteurs comme étant le résultat d'interactions entre « *une entreprise et son territoire* », tout en se basant sur la volonté de créer collectivement des ressources communes, localisées et spécifiques. Elle souligne l'importance de l'environnement spatial et temporel de l'entreprise, et intègre l'ensemble des agents économiques tels que : entreprises, collectifs, institutions. Selon ces auteurs, la contextualisation de l'ancrage territorial des PME est essentielle dans la recherche en entrepreneuriat : elle permet une meilleure compréhension du contexte dans lequel la PME évolue. Elle représente un enjeu managérial, social, économique et politique majeur, et contribue la création d'une valeur collective dans un territoire (Bousquet, Verstraete, & Barbat, 2018).

4.7 Concentration des PME par rapport au nombre d'habitants

La concentration des PME par rapport à la population peut être approchée à travers l'indicateur de densité. La densité des entreprises se définit comme étant le rapport entre le nombre d'entreprises et le nombre d'habitants d'un pays (Gartner & Shane, 1995).

C'est un indicateur macro-économique qui permet d'avoir un aperçu réel sur la disparité géographique et territoriale du dynamisme des entreprises dans un pays.

De nombreux chercheurs tels que Gartner et Shane (1995) ; Capron (2009) ; Julien (2019) ; ont utilisé cet indicateur dans leurs travaux de recherches pour mesurer la densité entrepreneuriale dans une économie donnée, et effectuer des comparaisons entre les différentes régions d'un territoire.

Cet indicateur a l'avantage d'être disponible et accessible pour de nombreux de pays dans le monde et durant une longue période, rendant les comparaisons internationales plus faciles et significatives. C'est pour cette raison que les organismes internationaux tels que l'OCDE, Global Entrepreneurship Monitor (GEM), la Banque mondiale, l'utilisent dans leurs rapports afin de comparer le dynamisme des entreprises à travers le monde et d'évaluer leurs activités entrepreneuriales par pays.

À cet effet, à partir des données du bulletin statistique du Ministère de l'Industrie, et des données de l'ONS (Organisme National des Statistiques), nous avons pu calculer la densité moyenne des PME sur un intervalle de onze ans.

Tableau N°5. La densité moyenne des PME par rapport à 1000 habitants durant la période (2009/2019)

Année	Nombre de PME	Population	Densité des PME pour 1000 habitants
2009	335 486	35 268 000	10
2010	361 368	35 978 000	10
2011	383 594	36 717 000	10
2012	407 779	37 495 000	11
2013	441 964	38 297 000	12
2014	482 130	39 114 000	12
2015	520 875	39 963 000	13
2016	577 386	40 836 000	14
2017	595 810	41 721 000	14
2018	628 219	42 578 000	15
2019	659 573	43 900 000	15

Source : Calculs effectués par nos soins, à partir de données des bulletins d'informations du n° 16 au n°35 et des données statistiques de l'ONS n° 853.

A priori, nous constatons que durant l'année 2019, la densité moyenne des PME au niveau national est de 15 entreprises pour 1000 habitants. On remarque aussi une évolution de 50 % entre les années 2009 et 2019. Cependant, ce taux reste encore très loin des standards internationaux, en comparaison avec les autres pays membres de l'OCDE ; ces derniers affichent une densité moyenne de 45 PME par 1000 habitants (Benzazoua Bouazza, 2015).

5. La contribution des PME à l'économie algérienne

La croissance économique d'un pays est souvent le résultat d'un changement de dimension, de structure et de progrès économique. En Algérie, le processus de croissance est souvent influencé par de nombreuses politiques publiques. Ces multiples interactions compliquent la mise en place d'une stratégie générale qui prend en considération la diversité de ces aspects (Amir & Bellache, 2018).

Afin de mieux situer les PME dans le tissu économique national, il est important d'analyser la dynamique qui existe entre l'évolution des PME, l'emploi et le PIB.

5.1 Les PME et l'emploi

Tous les problèmes qui se relient au chômage dans la plupart des pays industrialisés ou en voie de développement, ont fait que, progressivement, la PME soit devenue un modèle qui a acquis un certain nombre de crédits, notamment auprès des pouvoirs publics concernés.

En Algérie, même si la place de la PME dans l'économie n'est plus à démontrer, elle a néanmoins, longtemps suscité des appréhensions, et fut constamment comparée à la grande entreprise publique qui dominait le système économique du pays avant les années 1990, et qui avait la quasi-priorité dans tous les programmes de développement ainsi que les budgets attribués. D'autant plus que d'après certains auteurs, « ... *si les grandes sociétés occupent une place capitale dans les systèmes industrialisés, les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.* » (Si Lekhal, Korichi, & Gaboussa, 2013, p. 35).

Respectivement, les nombreuses recherches internationales qui abordent cette thématique démontrent que, durant le début des années 1990, la plupart des pays de l'OCDE ont observé un taux de chômage relativement élevé et persistant à l'exception des États-Unis d'Amérique (Berber & Ghomari, 2015). Plusieurs chercheurs ont tenté d'expliquer ce phénomène, et parmi eux, l'économiste américain BIRCH (1989) et d'autres chercheurs avaient émis l'hypothèse que les entreprises de moins de 100 employés étaient plus susceptibles de couvrir environ 80 % d'emplois créés dans le pays, et que les PME contribuent fortement à l'emploi.

Toutefois, même si la promotion de l'emploi est indissociable avec la création d'entreprise (Merhoun & Benhalima, 2019), la contribution des PME à l'emploi est loin d'être toujours efficace, selon Benzazoua (2015), « *Les PME algériennes sont trop fragiles et ne contribuent*

pas efficacement à la création d'emplois. Bien que l'Algérie ait réussi à diversifier un peu le tissu économique, cette diversification reste très faible, le tissu productif est toujours dépendant du secteur des hydrocarbures. En outre, le secteur des PME à forte intensité de main-d'œuvre demeure sous-développé. » [Traduction libre] (p.14).

Dans notre contexte, à partir des calculs effectués sur la base des données publiées par l'ONS, on constate une augmentation significative du volume d'emplois concernant les PME, soit une évolution totale de 71 % entre les années 2009 et 2019. Cette croissance est en partie, justifiée par les nouvelles créations de PME durant cette période (2009/2019).

Aussi, on constate qu'entre les années 2009 et 2019 :

- La population algérienne a augmenté de 24 %.
- La population active a augmenté de 21 %.
- La population occupée par les PME a augmenté de 47 %.
- Le nombre de salariés permanents employés au sein des PME est estimé à 37 % du total des salariés permanents employés durant l'année 2019 (Calculé à partir des données de l'ONS).
- L'emploi des PME (toutes catégories) représente 25 % de la population occupée de l'année 2019. Or en 2009, elle ne représentait que 17 %, soit une évolution de 47 % entre les années 2009 et 2019 (Calculé à partir des données de l'ONS).

Enfin, on remarque que la contribution des PME à l'emploi global du pays reste relativement faible malgré la hausse du nombre des PME durant la période (2009/2019). De nombreux chercheurs tels que Storey (2015) tentent d'expliquer la relation qui existe les PME et l'emploi, et soulignent le fait que la performance de l'économie (en termes d'emploi) n'est pas forcément déterminée par l'augmentation du volume (quantité) des PME, et que cette dernière est beaucoup plus influencée par la qualité de ces entreprises que par leur quantité. Dans ces cas-là, Storey (2015) préconise une politique publique sélective qui n'est axée que sur un certain nombre d'entreprises dites « *performantes* », et qui dégagent une réelle capacité à améliorer l'environnement économique général d'un pays.

5.2 Les PME et le PIB (Produit Intérieur Brut)

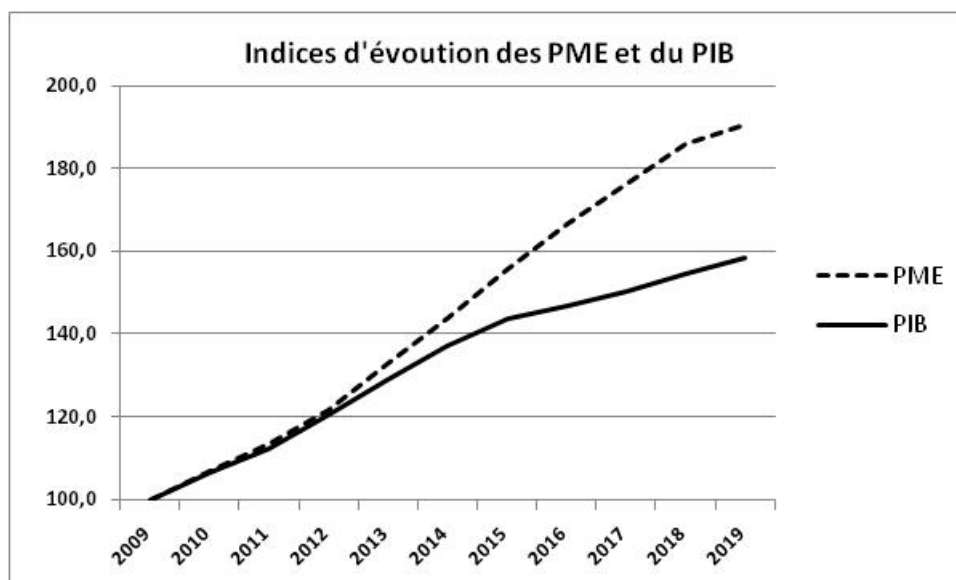
La croissance économique est expliquée par l'augmentation durable de la production des biens dans un pays. Elle se mesure par rapport au taux d'accroissement du PIB (en volume), par rapport à une année de référence.

Le graphique 05 est une représentation de l'évolution des PME par rapport au PIB pour la période 2009/2019.

Les PME ont connu une croissance de 97 % entre 2009 et 2019, alors que le PIB hors hydrocarbures et agriculture (H.H et H.A) n'a enregistré qu'une croissance globale de 58%. Mais, on constate une croissance similaire des deux courbes : nombre de PME et PIB (H.H et H.A). D'ailleurs, on enregistre une très forte corrélation entre ces deux séries, soit, $R^2=0.98$

Ce qui signifie que la croissance du nombre de PME entraîne une croissance du PIB des secteurs concernés, mais dans une proportion plus faible.

Graphique N° 05 : Evolution des PME et du PIB (Hors Hydrocarbures et Hors Agriculture) (2009/2019)



Source : Elaboré à partir des Comptes économiques en volume n°731 et n°782 des données statistiques de l'ONS et des Bulletins d'informations, n° 16 au n°35.

6. Synthèse des résultats

À partir de l'identification des principales caractéristiques des PME et à la lumière de ce qui a été développé dans la revue de littérature des travaux antérieurs et des contributions empiriques effectuées sur la même thématique, nous pouvons exposer les principales caractéristiques des PME que nous avons identifiées, en les regroupant en quatre catégories principales :

- **De structure**

- Les PME ont la particularité d'être un groupe très hétérogène et diversifié, et s'adaptent à l'environnement dans lequel elles exercent leur activité.
- Elles sont majoritairement des TPE. Elles représentent 97% de l'ensemble des PME.
- La présence des PME est dominante dans le secteur des services (54 %), ainsi que dans les secteurs des BTPH (28,5 %) et de l'industrie manufacturière (15,5 %).

- **De dynamisme**

- Les PME ont connu une évolution non-constante en termes de croissance durant la période étudiée (2009/2019).
- Durant l'année 2019, les PME connaissent une forte régression et leur taux de survie est très faible.

- **De localisation**

- D'après leur localisation, on constate une forte disparité spatiale des PME, en faveur majoritairement du Nord du pays.
- La densité moyenne des PME a évolué positivement durant les dix dernières années. Elle est passée de 10 PME/1000 habitants en 2009 à 15 PME/1000 habitants en 2019, mais cette densité enregistre toujours un retard par rapport aux pays membres de l'OCDE.

- **De contribution à l'économie**

- La contribution des PME en termes de salariés est estimée à 37 % du total des salariés permanents employés durant l'année 2019.
- Mais l'emploi des PME représente seulement 25 % de la population occupée de l'année 2019.
- La croissance des PME entraîne une croissance du PIB des secteurs concernés mais avec un taux plus faible.

7. Conclusion :

Ces dix dernières années ont été marquées par une croissance importante des petites et moyennes entreprises malgré un environnement économique, institutionnel et administratif contraignant du pays.

Ce travail nous a permis de faire un état des lieux des PME algériennes, en se référant aux différentes approches théoriques qui ont abordé le thème de la PME. L'une des difficultés que

l'on rencontre lorsqu'on aborde le sujet de la PME concerne l'hétérogénéité de sa définition, que ce soit en Algérie ou ailleurs dans le monde. Le critère de l'effectif n'est pas toujours pris en considération dans certains pays (Julien, 2008). Comme le rappellent d'ailleurs certains chercheurs, l'absence de définitions et de classifications largement acceptées des notions de PME implique une fragilisation dans les fondements conceptuels de la recherche menée dans le domaine des PME (Reboud, Serboff, Goy, Mazzarol, & Clark, 2018).

Enfin, l'exploitation des données macro-économiques issues des documents officiels algériens, nous ont permis d'effectuer un premier diagnostic sur les caractéristiques visibles des PME algériennes, et qui ne sont que le produit du milieu socioéconomique dans lequel elles ont évolué. En Algérie, les PME sont des entreprises fragiles dont la pérennité et la survie dépendent des facteurs organisationnels et institutionnels qui influencent leurs activités.

8. Références :

1. Abedou, A., Bouyacoub, A., & Kherbachi, H. (2013). L'entrepreneuriat en Algérie 2011 Global Entrepreneurship Monitor (GEM). GIZ (Allemagne) CREAD (Algerie).
2. Amir, O., & Bellache, Y. (2018). Institutions et organisations : quelles articulations dans une problématique de l'entrepreneuriat en Algérie? *Marché et organisations*, 3(33), 173-195. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2018-3-page-173.htm>

3. Bellouti, N. (2017). Le tissu économique de la wilaya d'Oran: Quelle dynamique démographique? *Revue administration et développement pour les recherches et les études*, 5(2), pp. 265-278.
4. Benchikh, H., Fekir, H., & Mrabet, M. (2019). Le rôle de l'entrepreneur dans la réussite des PME Algériennes. *Revue Algérienne d'économie et gestion*, 12(2), Benchikh, H., Fekir, H., & Mrabet, M. (2019). Le rôle de l'entrepreneur dans la réussite des PME Algériennes. *Revue algérienne d'économie et de gestion*, 12(2), pp. 82-110.
5. Benyahia, T. G., & Amari, S. S. (2009). Les PME Algériennes dans l'ère de la mondialisation : Etude de cas des PME de la région Oranaise. *Les cahiers du CREAD*, 25(90), pp. 63-78.
6. Benzazoua, B. A. (2015). Small and medium enterprises as an effective sector for economic development and employment creation in Algeria. *International Journal of Economics, Commerce and Management*, 3(2), pp. 1-16.
7. Berber, W., & Ghomari, S. (2015). L'impact de la création de la petite et moyenne entreprise sur le développement local (création d'emploi). *Revue du Lareiid*, 2(1), 66-75.
8. Birch, D. L. (1989). Who creates jobs? *The Public Interest*, 65, pp. 3-14.
9. Boujemaa, A., Taieb, H., Bernard, P., & Plaisent, M. (2014). Smes in developing countries and institutional challenges in turbulent environments : the case of Algeria. Dans E. V. Chrisostome, & R. Molz, *Building Businesses in emerging and developing countries : Challenges and opportunities* (pp. 215-232). Abingdon: Routledge.
10. Boujemaa, A., Plaisent, M., Taieb, H., Bernard, P., & Zuccaro, C. (2017). Success factors of upgrade programs of SMEs in a changing environment, ressources dependency, perspective : The case of Algeria. *Economics and Business*, 5(11), pp. 590-600. doi: <https://doi.org/10.13189/aeb.2017.051103>
11. Bourahla, A. (2006). Développement de la PME : Atouts et contraintes. *Revue des sciences Economiques*, 19(1), pp. 16-23.
12. Bouri, N. (2016). Quelle performance pour les PME de la Wilaya d'Oran? (These de doctorat en Economie et Management). Algérie: Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
13. Bousquet, F., Verstraete, T., & Barbat, V. (2018). La théorie des conventions pour comprendre l'ancrage territorial des PME. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 17(3), pp. 75-102. doi: <https://doi.org/10.3917/entre.173.0075>
14. Bouyacoub, A. (2004). Les PME en Algérie. Dans A. Aabedou, A. Bouyacoub, M. Lallement, & M. Madoui, *Entrepreneurs et PME* (pp. 75-94). Paris: L'Harmattan.
15. Capron, H. (2009). *Entrepreneuriat et création d'entreprises : Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise*. Bruxelles: Groupe De Boeck.

16. Commission Européenne. (2006). *La nouvelle définition des PME : Guide de l'utilisateur et modèle de déclaration*. Publication: Entreprises et industries.
17. Duarte, N. (2004). The role of smes for development : a literature review. 44th Congress of the European Regional Science Association: "Regions and Fiscal" 25th - 29th August 2004. Porto, Portugal: European Regional Science Association (ERSA), Louvain-la-Neuve.
18. Fillon, L. J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : Historique, évolution, tendance. *Revue internationale P.M.E*, 10(2), pp. 130-172.
19. Gartner, W. B., & Shane, S. A. (1995). measuring entrepreneurship over time. *Journal of Business Venturing*, Elsevier Science, 10(4), pp. 283-301.
20. Grari, Y. (2014). La place de la PME dans la dynamique du processus de développement : Cas de la wilaya de Tlemcen. *Les cahiers du MECAS*, 10(1), 115-124.
21. Julien, P. A. (2008). Trente ans de théorie en PME : De l'approche économique à la complexité. *Revue internationale P.M.E*, 21(2), pp.119-144. doi:<https://doi.org/10.7202/029433ar>
22. Julien, P. A. (2019). The regional variations of entrepreneurial dynamism : A mixed method study. *Entrepreneurship & Regional Development*, pp.874-907. doi:<https://doi.org/10.1080/08985626.2019.1620346>
23. Julien, P. A., Laurin, F., St-Pierre, J., & Morin, M. (2013). *Les déterminants de l'entrepreneuriat dans les municipalités régionales de comté du Québec*. Insitut de la statistique du Québec. Récupéré sur www.stat.gouv.qc.ca
24. Kadi, M. (2017). Quelle place pour la PME algérienne dans le processus du développement économique ? *Revue d'Economie, de Gestion et des Sciences Commerciales*, 10(18), pp. 1-14.
25. Décret exécutif N°18-169. (2018). *le fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle*, Journal officiel N°39. p.09.
26. Lescure, M., Nakajima, T., Romano, J., Thierry, D., Zimnovitch, H., & Segrestin, B. (2001). L'efficacité des PME. *Revue Entreprises et histoire*, 2(28), pp. 89-98. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2001-2-page-89.htm>
27. Madoui, M. (2004). Dynamique entrepreneuriale et métamorphoses de la petite entreprise. Dans A. Abedou, A. Bouyacoub, M. Lallement, & M. Madoui, *Entrepreneurs et PME* (p. 280). Paris: L'Harmattan.
28. Marchesney, M. (2003). La petite entreprise : Sortir de l'ignorance. *Revue française de gestion*, 3(144), 107-118. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2003-3-page-107.htm>
29. Merhoun, M., & Benhalima, I. (2019). LES PME, socle de développement économique en Algérie : Réalité ou mythe? *Economic Development Review*, 4(2), pp. 213-227.

30. Messeghem, K., & Torres, O. (2015). Les grands auteurs en Entrepreneuriat et PME. Cormelles-le-Royal: EMS Management & societe.
31. Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement : Bulletin d'information statistique de la PME, N° 35 n°. (2019). Récupéré sur <http://www.mdipi.gov.dz/?-Bulletins-d-Tnformation->
32. Mouffok, N. E. (2018). Evolution des PME/PMI en Algérie : Cas des PME/PMI de la wilaya de Bejaia. *Economic Development Review*, 3(1), pp. 203-221.
33. North, K., & Varvakis, G. (2016). Introduction : What is a " Dynamic SME". Dans K. North, & G. Varvakis, *Competitive Strategies for Small and Medium Enterprises*. Cham: Springer. doi: https://doi.org/10.1007/978-3-319-27303-7_1
34. OCDE, EU, & ETF. (2018). Moyen-Orient méditerranéen et Afrique du Nord 2018 : Evaluation intermédiaire des principales réformes en faveur des PME, Politiques en faveur des PME. Paris: Editions OCDE. doi:<https://doi.org/10.1787/9789264307612-fr>
35. OECD. (2017). *Entrepreneurship at a Glance 2017*. Paris: OECD Publishing. doi:<https://doi.org/10.1787/22266941>
36. OECD. (2019). *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*. Paris: OECD Publishing. doi: <https://doi.org/10.1787/34907e9c-en>.
37. ONS. (2018). Démographie Algérienne N° 853. Récupéré sur <http://www.ons.dz/spip.php?rubrique13>
38. ONS. (2019). Comptes économiques N° n°731 et n°782. Récupéré sur <https://www.ons.dz/spip.php?rubrique309>
39. Papillon, B. M. (2010). Compte rendu de (Nadine Levratto, Les PME : Définition, rôle économique et politiques publiques, Bruxelles, De Boeck Université, 2009,191 p.). *Revue internationale P.M.E*, 23(2), pp. 164-167. doi:<https://doi.org/10.7202/1005766ar>
40. Perrin, C. (2017). Regard sur les PME dans l'histoire industrielle : Une introduction. *Revue Marché et organisations*, 3(30), pp. 11-23. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2017-3-page-11.htm>
41. Reboud, S., Serboff, T., Goy, H., Mazzarol, T., & Clark, D. (2018). Les politiques publiques face à la diversité des PME : les apports d'une approche taxonomique en Rhone-Alpes. *Revue internationale P.M.E*, 1-33. Récupéré sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01950538>
42. Schmitt, C., Julien, P. A., & Lachance, R. (2002). Pour une lecture des problèmes complexes en PME: approche conceptuelle et expérimentation. *Revue internationale P.M.E*, 15(2), pp. 35-62. doi:<https://doi.org/10.7202/1008806ar>
43. Si Lekhal, K., Korichi, Y., & Gaboussa, A. (2013). Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. *Algerian Business Performance Review*, 2(4), 29-49.

44. Storey, D. (2015). Un pont entre recherche et politique en faveur des petites entreprises. Dans K. Messeghem, & O. Torres, *Les grands auteurs en Entrepreneuriat et PME* (pp. 387-408). Cormelles-le-Royal: EMS Management & Société.
45. Torres, O. (1998). *PME de Nouvelles Approches*. Paris: Economica.
46. Torres, O. (1999). *Les PME*. Paris: Flammarion.
47. Torres, O. (2007). La recherche académique française en PME : Regards sur les PME n° 14, Observatoire des PME. Maisons-Alfort: OSEO.
48. Toubache, A., & Lahlou, C. (2014). Institutions et dynamiques d'entreprises dans la région oranaise. *Les cahiers du CREAD*, 25(89), pp. 123-148.
49. Welter, F., Baker, T., Audretsch, D. B., & Gartner, W. B. (2017). Everyday entrepreneurship : a call for entrepreneurship research to embrace entrepreneurial diversity. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(3), pp. 311-321.
50. Zemirli, R., & Hammache, S. (2018). Le contexte entrepreneurial en Algérie : Quelles opportunités et contraintes pour les jeunes entrepreneurs. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, 2(2), pp. 771-787.